

La justice est la seconde des vertus recommandées dans la magnifique lettre pastorale que nous analysons ; justice dans les contrats d'achat et de vente, dans les transactions, entreprises ou marchés de toutes sortes.

« Oui, soyez toujours honnêtes ! s'écrie le distingué prélat. Que votre parole soit estimée à la valeur du serment. Donnez de vous-mêmes dans l'exécution d'un contrat toute la mesure convenue.

« Dans la vente, l'achat ou l'échange des marchandises et des denrées, qu'il s'agisse des produits de la terre, mis en commun pour le bénéfice commun, ou d'un simple marché transitoire, n'allez jamais trompé sciemment, soit sur la quantité, soit sur la qualité de ce que vous livrez ou recevez.

« Un sou gagné honnêtement vous vaudra plus pour la paix de votre conscience, que l'affaire la plus lucrative si elle est injuste. »

Monseigneur rappelle encore très opportunément qu'il ne faut pas avoir recours à de vains subterfuges pour se soustraire à des obligations sacrées, ni chercher dans des passages obscurs de notre code civil une protection, un abri que Dieu ne saurait bénir et que la conscience réproouve.

Les redevances à l'égard de l'Eglise et de ses pasteurs étant soumises aux mêmes lois, nous devons nous en acquitter avec d'autant plus de fidélité que nous n'avons que Dieu et notre propre conscience pour témoins.

* * *

L'économie domestique est un des grands moyens de succès dans les affaires temporelles. Le savant prélat a traité cette question avec tout le talent de l'agronome. Qu'on en juge par le tableau du cultivateur qui a l'œil à son affaire et de celui qui ne se soucie pas d'améliorer son sort.

« Pour le chef de famille, pour le cultivateur qui a l'esprit de conduite et d'économie, il n'y a point ce qu'on appelle les saisons mortes. A voir la propreté qui brille aux abords de sa maison, le soin avec lequel tout est mis à sa place, les précautions qu'il prend pour que rien ne se perde, ou ne soit laissé à l'abandon, on s'aperçoit aisément que le temps laissé libre par le travail des champs est encore bien employé de manière à sauver une somme considérable de dépenses, quand l'époque des semailles ou des récoltes sera venue.